

BULLETIN MUNICIPAL - DECEMBRE 1998

SOMMAIRE

RUBRIQUE N° DE PAGE LE MOT DU MAIRE..... 2 et 3 INFORMATIONS PRATIQUES..... 4 à 7 BUDGET SUCCINT..... 8 COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL..... 9 à 14 LE MOT DE L'ECOLE..... 15 et 16 COMITE DES FETES ET LOISIRS..... 17 TENNIS CLUB D'AVENAY..... 18 ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ET ACCUEIL DU 3^{ème} AGE..... 19 et 20 I. C.L. 21 CONSEIL DE NOS ANCIENS..... 22 ABBE BERNARD LECLERCQ..... 23 et 24 L'A.F.A.P.E.J. 25 PETITES ANNONCES..... 26 à 28

LE MOT DU MAIRE

Lors du précédent bulletin de décembre 1997, nous avions beaucoup de soucis -lotissement "le Mesnil d'Avenay", école, voirie (CD 36)-. Tous ces projets et souhaits, après bien des démarches administratives (Préfecture, Député, Conseiller Général, Inspection Académique), se sont finalement concrétisés.

Il est difficile de satisfaire les désirs de chacun; les moyens financiers de la commune ne le permettant pas, nous avons dû choisir des priorités pour quelques travaux:

Travaux:

Pose de caniveaux, renforcement de chaussée, éclairage public au hameau de la Coquerie (Ce n'était pas un luxe! Ce secteur était délaissé depuis plusieurs années; je m'en excuse auprès des riverains).

Des travaux à l'école sont en cours. ils seront poursuivis et terminés aux prochaines vacances scolaires.

Information:

Décret n° 82-389.

Arrêté Préfectoral du 17 juin 1998.

Dans le Département du Calvados, la destruction par le feu des déchets et tailles de haies est interdite du 1er Avril au 1er Septembre.

En dehors de cette période, une déclaration précisant le lieu d'incinération doit être faite à la mairie.

Afin d'éviter toutes ces démarches administratives et nuisances diverses, je vous rappelle qu'une benne à poste fixe est à votre disposition au terrain de sport pour collecter déchets verts et tailles de haies.

Merci de votre compréhension.

En mars prochain, aura lieu le recensement de population. Le Conseil Municipal a désigné Mademoiselle Aline PATRY comme Agent Recenseur. Je suis persuadé que le meilleur accueil lui sera réservé.

Manifestations:

Le 17 Septembre, pour le 20ème anniversaire du Club des Aînés, j'ai eu l'honneur d'accueillir 47 convives. C'est avec beaucoup de plaisir que je me suis associé à cette rencontre d'amitié dans une ambiance très chaleureuse.

Félicitations à la Présidente, Madame BAZIN et à tous les adhérents.

Le 11 Novembre, nous avons rendu hommage à Monsieur André SAINT-JAMES, Ancien Combattant, qui a reçu du Président PREVEL, la Médaille Commémorative d'Afrique du Nord.

Honneur à cet Ancien Combattant qui a souffert durant de longs mois.

Cette même journée, deux élus étaient à l'honneur pour leur dévouement et leur fidélité au bon fonctionnement de notre commune depuis de nombreuses années.

Monsieur Robert BAZIN, Conseiller Municipal depuis 1959, Adjoint au maire de 1971 à 1977 et qui a renouvelé pour la 7ème fois son mandat de Conseiller Municipal en juin 1995 a été décoré de la médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale (échelon Or) pour 39 années de service.

Monsieur Bernard PUPIN, Conseiller Municipal depuis 1977 qui a aussi renouvelé, pour la 4ème fois, son mandat en juin 1995 a reçu la médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale (échelon Argent), pour 21 années de service.

Le public était nombreux pour témoigner sa sympathie aux deux récipiendaires.

Cette année qui s'égraine voit à nouveau notre village illuminé pour les fêtes de fin d'année. Mes sincères remerciements au Comité des Fêtes.

Mes remerciements iront aussi aux associations et aux enseignants pour leur attachement à la Commune et la qualité de leur travail.

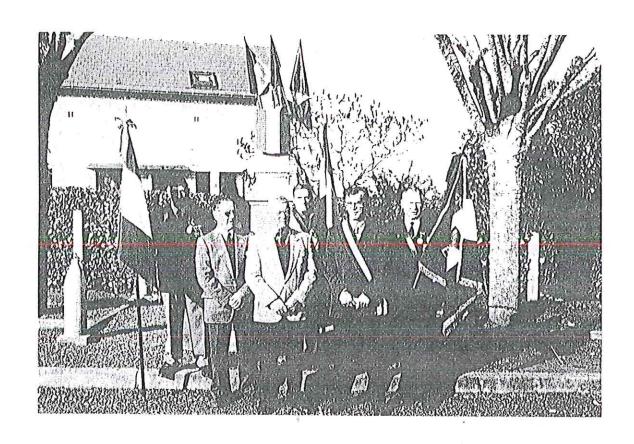
Avant de conclure, je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui viennent de s'installer dans la Commune.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse nos voeux de santé, bonheur et prospérité pour 1999.

Le Maire

G. LEMOINE

FELICITATIONS A NOS MEDAILLÉS





INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCE DE LA MAIRIE le vendredi de 17 h à 19 h.

TEL./FAX.: 02 31 80 56 96

Ces horaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances, et quand le vendredi est un jour férié, la permanence a lieu le jeudi précédent aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune et les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le **28/2/99** peuvent demander leur inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 1998.

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans dans l'année sont en principe inscrits d'office, à la demande de l'INSEE. Il est toutefois préférable de venir vérifier en Mairie que cette inscription a bien été faite.

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans après le 28/02/99 mais avant les prochaines élections pourront venir s'inscrire ultérieurement. Se renseigner en Mairie à l'avance.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du Service National par le Rendez Vous Citoyen n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, garçons et filles doivent désormais venir se faire recenser à 16 ans.

Ils doivent se présenter en Mairie dès leurs 16 ans et au plus tard avant la fin du mois qui suit leur anniversaire.

S'ils ne faisaient pas cette démarche, ils pourraient se voir refuser l'inscription à certains examens et concours.

RECENSEMENT

Le recensement général de la population aura lieu en mars 1999

Mademoiselle Aline PATRY a été désignée Agent Recenseur par le Conseil Municipal.



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour en obtenir le renouvellement, vous devez fournir : 2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.
Votre carte périmée
Votre livret de famille
Prévoir un délai de2 à 3 semaines.

DEMANDE DE PASSEPORT

Pour en obtenir le renouvellement, vous devez fournir : 1 timbre fiscal à 400 Francs 2 photos d'identité récentes, sur fond blanc. Votre ancien passeport Votre livret de famille

ETAT CIVIL

La Mairie délivre des fiches d'état civil et certificats divers. En ce qui concerne les **extraits d'acte** de naissance, mariage ou décès, ils doivent être demandés (accompagnés d'une enveloppe timbrée) à la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès. NAISSANCES:

Soline LEJEUNE

07/01/98

Fabien DESAINTDENIS

07/11/98

MARIAGES:

Jean-Louis QUILLOT et Monique GOMONT 23/05/98

DECES:

Mme Marie BAREY

24/03/98

Mme Louise VILLEROY

08/06/98

M Jean-Baptiste MARCHEGIANI

30/07/98

M Emile LEMOINE

25/11/98

HOMMAGE

Monsieur LEMOINE Emile nous a quitté le 25 novembre dernier. Il fut conseiller municipal de 1953 à 1971 et a contribué au bon déroulement des activités municipales durant ses trois mandats.

Beaucoup d'anciens de notre commune connaissaient et appréciaient son dévouement, notamment au service de l'église où il a joué de l'harmonium une grande partie de sa vie et répondait toujours présent à chaque cérémonie. Le Conseil municipal suivi par les habitants et un grand nombre d'amis lui ont rendu hommage lors de son inhumation.

ORDURES MENAGERES

Il est absolument nécessaire de trier au maximum les ordures ménagères et se servir des conteneurs pour le papier, les bouteilles en verre et en plastique. Les ordures ménagères sont facturées au tonnage et le coût par habitation ne cesse d'augmenter.

En ce qui concerne les déchets verts : tontes de gazon, tailles de haie, nous vous rappelons que le dépôt est ouvert au terrain des sports aux jours et dates suivantes :

<u>Du 1^{er} octobre au 31 mars</u> : le 2^{eme} lundi de chaque mois de 17 h 15 à 18 h 45 <u>Du 1^{er} avril au 30 septembre</u> : tous les lundis de 17 h 15 à 18 h 45.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer les déchets verts en dehors du jour et des heures indiquées.

Le ramassage des objets encombrants aura lieu le : 9/2/99 - 1/6/99 - 12/10/99

TRI SELECTIF

Il est possible d'effectuer un tri beaucoup plus sélectif des ordures ménagères :

dans le CONTENEUR à PAPIERS :

- Cartonnettes et divers petits cartons.

dans le CONTENEUR à PLASTIQUES :

- Boîtes de lait ou de jus de fruit en carton (tétra briques).
- Boîtes de conserves.
- Boîtes en aluminium (bière, soda, cola, etc.).

BUDGET SUCCINT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:	RECETTES D'INVESTISSEMENT
ACHATS 108 400 dont: Eau 6 000 Electricité 25 000 Combustibles 16 000 Alimentation 40 000 Petit matériel 5 000 Fourn. Bureau 5 000 Fourn. Scolaires 6 500 SERVICES EXTERIEURS 196 103 dont: Enlèvement O.M 48 000 Entretien Bâtiments 5 000	CANTINE 47 200 IMPOTS ET TAXES 418 671 dont: Contrib. directes 292 225 Taxe O.M 100 896 Droits de mutation 25 000 DOTATIONS DE L'ETAT 427 414 dont: D.G.F 325 703 Fds Nal Taxe Prof. 55 000 AUTRES RECETTES 49 750 dont: Loyers 38 750 EXCEDENT 1997 113 105
Entretien Voirie 128 105 Entretien Matériel 6 000 Primes d'Assurances 8 498	TOTAL FONCTIONNEMENT 1 056 140
AUTRES SERVICES 24 550	RECETTES D'INVESTISSEMENT:
dont: Fêtes et Cérémonies 6 000 Frais de P.T.T 7 000	DOTATIONS 16 299
IMPOTS ET TAXES 9 460	dont: Compensation TVA 15 932
FRAIS DE PERSONNEL 381 624	SUBVENTIONS ET D.G.E 59 823
GESTION COURANTE 241 193	
dont: Indemnité Elus 55 450 Aide Sociale 59 460	VIREMt DU FONCTIONNEMt 58 167
Service Incendie 23 793	TOTAL INVESTISSEMENT 248 831
Charges Intercom. 76 116	
Subventions 9 600	<u>TOTAL RECETTES 1998</u> 1 304 971
FRAIS FINANCIERS 34 383 AUTRES DEPENSES 6 500	
AUTRES DEPENSES 6 500 VIREMt A L'INVESTISSEMENT 58 167	
TREMITA DITTESTIBLEMENT 30 107	
TOTAL FONCTIONNEMENT 1 056 140	BUDGET DU C.C.A.S
DEPENSES D'INVESTISSEMENT:	DEPENSES:
EMALES INCHES OF ALL I AND A ANDREASON IN	Entretien du matériel 1 615
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 77 933	Impôts et taxes 880
REMBOURS. EMPRUNTS 51 003	Secours en argent 3 977
ACQUISITIONS 31 960	Subvention A.D.M.R 1 800
dont: Matériel Communal 19 500 Matériel Scolaire 8 482	Bourses communales 2 600
TRAVAUX 87 935	TOTAL DEPENSES 10 872
Bâtiments 15 000	D. W. G. W. W. W. W.
Voirie 50 087	RECETTES:
Eclairage Public 22 848	Locations / Loyers 3 650 Subvention communale 4 000
TOTAL INVESTISSEMENT 248 831	Subvention communale 4 000 Excédent 1997 3 222
TOTAL DEPENSES 1998 1 304 971	TOTAL RECETTES 10 872

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 5 Décembre 1997

- Le Conseil décide l'extension du réseau d'éclairage suite à l'approbation du devis du SDEC :
- 1 réverbère rte d'Amaye et 1 rte d'Esquay seront installés.
- Mr le Maire informe le Conseil qu'un jeune du foyer de Gavrus effectuera un stage de 3 semaines au service de la commune.
- Mr Lechevalier indique qu'un contrôle destiné à détecter la présence d'amiante a été effectué dans l'ensemble des bâtiments communaux. Cette recherche s'est révélée négative.
- Mr Marguerite signale au Conseil qu'une réunion des exploitants agricoles concernés, aura lieu dans le cadre du projet de l'aménagement foncier de la commune.

Réunion du 16 Décembre 1997

- Mr le Maire indique au Conseil que la société Setrag l'a informé de l'avis négatif de la DDAF concernant le projet du lotissement au motif qu'une autorisation de lotir empêcherait Mr et Mme Clément, cultivateur riverain du futur lotissement, de mettre leur exploitation aux normes européennes.

Après avoir pris note de cette décision, le Conseil charge Mr le Maire d'adresser un courrier à Mr le Préfet pour obtenir un rendez vous.

D'autre part une réunion aura lieu avec Mme Léveque, responsable du dossier à la DDE.

- Mr le Maire confirme l'urgence de débloquer cette situation en soulignant les deux points suivants :
- Mr l'inspecteur départemental de l'éducation nationale a confirmé, lors de la réunion du comité local d'éducation du 12 décembre, qu'un effectif inférieur à 26 élèves entraînerait la fermeture de la 2^{eme} classe.
- le certificat d'urbanisme déposé par Mr et Mme Lemonnier a été refusé.

Réunion du 18 Décembre 1997

- Mr le Maire informe le Conseil qu'il a eu ce jour une entrevue à sa demande avec Mme Léveque et plusieurs autres personnes de son service. Il signale au préalable qu'il a reçu un courrier de Mr et Mme Clément qui finalement ne voient aucun inconvénient à ce projet de lotissement, malgré cela Mme Léveque indique qu'elle émettra un avis défavorable à ce projet.

- Le Conseil unanime conteste cette position et charge Mr le Maire d'adresser un courrier à Mr le Préfet afin de solliciter une entrevue pour lui expliquer le bien fondé de ce projet de lotissement.
- Mr Mennessier donne le compte rendu du dernier conseil d'école.
- Mr Pupin dit qu'il a reçu une demande pour un appareil de téléalarme.

Réunion du 30 Janvier 1998

- Après avoir examiné les diverses propositions, le Conseil municipal décide de donner les noms suivants aux deux rues qui seront créées dans le lotissement Le Mesnil d'Avenay : Rue de L'Avenir, pour la rue principale
 - Allée du Stade, pour la seconde.

Réunion du 19 Février 1998

- Le Conseil examine les demandes de subvention de différentes associations. Seule une subvention est accordée aux Restos du cœur de Villers Bocage.
- Mr le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de Mr le Maire d'Amaye sur Orne demandant à la commune de prendre en charge la moitié des frais de remise en état du réverbère situé à la Coquerie.
- Mr le Maire propose de demander à la Mairie d'Amaye de prendre à sa charge ces frais puis de rétrocéder à la commune d'Avenay, ce réverbère afin qu'il soit intégré à son réseau Cette solution permettrait ainsi d'envisager l'extension de celui ci.
- La commission de la voirie fait état des travaux à réaliser au cours de l'année 98. Le Conseil charge Mr le Maire de faire des demandes de subventions pour financer ces différents travaux.
- Le Conseil municipal fixe les tours de permanence pour les élections régionales du 15 mars 1998.
- Mr le Maire informe le Conseil de l'évolution du lotissement du Mesnil d'Avenay, 7 permis de construire ont été déposés à ce jour ; 4 parcelles supplémentaires ont été réservées.

Réunion du 27 Mars 1998

- Mr Mennessier donne un compte rendu de la dernière réunion du SDEC. Après avoir fait état des aides diverses auxquelles la commune peut prétendre, il indique que Mme Laisné (responsable des travaux au syndicat) peut faire une étude pour des travaux pluriannuels.

Un recensement de ces travaux va être envisagé.

- Des élections à la Chambre Régionale de la propriété forestière doivent avoir lieu ultérieurement.

Mr Xavier Bellou a été nommé par le Préfet. Un second membre devant être désigné par le Conseil, celui ci nomme Mr Jean Clément.

- Dans le cadre de la préparation du budget primitif le Conseil prend les décisions suivantes:
- Le devis présenté par Mr Supper pour l'enlèvement des ordures ménagères est accepté
- L'indemnité versée à l'Abbé Leclercq pour le gardiennage de l'église et du cimetière est renouvelée
- Une subvention sera versée à l'Afapeg
- Augmentation de 2% de la taxe d'habitation et de la taxe pour le foncier bâti
- Elaboration du budget primitif.

Réunion du 31 Mars 1998

Le Conseil prend connaissance du compte administratif de 1997 de Mr le Maire qui est arrêté aux sommes suivantes :

Recettes de fonctionnement :

944 527,64 F

Dépenses de fonctionnement : 847 182,16 F

Recettes d'investissement :

129 624,97 F

Dépenses d'investissement :

231 719,77 F

Le budget primitif tel qu'il avait été prévu lors de la réunion du 27 mars est adopté.

Réunion du 6 Mai 1998

- Une famille de la commune a demandé la scolarisation d'un enfant en classe maternelle à Eterville. La participation financière étant trop importante et en accord avec la famille, cet enfant est dirigé vers l'école de Fontaine-Etoupefour.

- Mr Le Maire donne lecture d'une lettre envoyée par les enfants de l'école en classe de mer à Grancamp Maisy.
- Mr Marguerite donne le compte rendu de la dernière réunion du Conseil d'école. L'effectif à la rentrée 98 sera d'environ 27 élèves avec une prévision de 30, en décembre.

Il fait état de quelques travaux à effectuer à l'école.

- Le Conseil adresse ses remerciements à Mr Claude Leboulanger pour la remise en état, bénévolement, du carrelage de l'entrée de l'église.

Réunion du 4 septembre 1998

 Conformément aux dispositions du Code électoral, le bureau a été constitué pour les élections sénatoriales.

Mr Jean Louis Lechevalier a été élu délégué et a déclaré accepter le mandat. Il a été ensuite procédé à l'élection de 3 suppléants : Mrs Marguerite - Dars et Bazin.

Réunion du 25 septembre 1998

- Mr Mennessier informe le Conseil des derniers détails du projet d'extension du réseau d'éclairage public.
- Le Conseil est avisé qu'une somme de 500F doit être versée à la commune de Villers Bocage pour frais de fonctionnement du réseau d'aide spécialisée.
- Le Conseil est informé que le coût de la scolarisation en école maternelle de Ste Honorine du Fay est passée à 200F par enfant et par an.
- A compter du 1^{er} septembre 98, le prix du repas enfant sera de 20,50F et de 26,20F pour les adultes.
- Suite à la demande de deux familles, le Conseil accepte l'achat d'une concession dans le cimetière communal.
- Mr le Maire sollicite auprès de Mr Le Préfet l'autorisation de déplacer le panneau indicateur d'entrée dans la commune.
- Une demande est faite par Mr Maurice Tirard qui souhaite qu'un miroir soit installé près de sa sortie de garage. Le Conseil décide d'apporter une réponse négative.
- Suite à des dégâts occasionnés lors d'une location de la salle des Fêtes, un courrier est adressé à la personne concernée.
- Le Conseil décide d'installer une rampe au milieu de l'escalier qui mène à la salle des Fêtes.

- 3 familles de Ste Honorine du Fay souhaitent scolarisés leurs enfants à Avenay pour la rentrée 98. Tout en avisant le Maire de Ste Honorine, le Conseil accepte cette demande.
- Mr le Maire informe le Conseil qu'il a rencontré en compagnie de Mme François (déléguée des parents d'élèves), Mr Savajols, inspecteur d'académie et Mr Robiol. Au vue des nouvelles prévisions d'effectif pour la rentrée 98/99, Mr l'Inspecteur d'académie s'est engagé à lever le blocage du second poste.
- Mr Supper chargé de l'enlèvement des ordures ménagères informe le Conseil qu'il a vendu son entreprise et viendra présenter son successeur.
- Mr Mennessier donne le compte rendu de la dernière réunion du SDEC. Un recensement des points lumineux vétustes sera effectué par Mme Laisné. Une réunion est prévue pour la pose d'un nouveau poste Route de Caen, ce qui pourrait permettre un effacement d'une partie de certains réseaux.
- Deux devis sont proposés par les Stés RICOH et GESTETNER pour le remplacement du photocopieur de la Mairie.
 Après en avoir délibéré, le Conseil retient la proposition de la Sté RICOH.
- Un contrat de maintenance sera signé avec la Sté MAIRISTEM pour les logiciels installés dans le système informatique.

Réunion du 2 Juillet 1998

- Mr Mennessier donne le compte rendu de sa réunion avec Mme Laisné du SDEC. Le Conseil municipal donne son accord pour les travaux suivants :
- Extension du réseau de la Guigne (côté Mr J. Regnault) route de Caen
- Extension de La Coquerie
- Suite à la cessation d'activité de la Sté Supper, le Conseil autorise Mr le Maire a signé un contrat avec la Sté Onyx pour l'enlèvement des ordures ménagères.
- Le Conseil adopte à l'unanimité le compte de gestion 1997 présenté par Mr Vigner, receveur municipal
- Mr le Maire informe qu'il a rencontré Mr et Mme Marie, ainsi que leur notaire, ceux ci ont accepté de céder une bande de terrain situé entre le lotissement Le Mesnil d'Avenay et le terrain de sports.
- L'encaissement de ce passage sera assuré par la commune.
- Mr le Maire précise au Conseil, qu'à ce jour, 12 permis de construire ont été accordés dans le lotissement Le Mesnil d'Avenay.

Réunion du 30 novembre 1998

- Mr le Maire informe le Conseil que l'OPAH s'achève le 31/12/1998.
- La proposition d'un P.I.G. n'est pas retenu par le Conseil.
- Le Maire indique au Conseil que Melle Aline Patry s'est proposée au poste d'agent recenseur. Sa candidature est retenue.
- Mr le Maire fait part au Conseil de l'intérêt que présente pour la commune, le projet d'aménagement foncier. L'étude de celui-ci va être poursuivie.
- Le Conseil fixe la tarification des appareils de téléalarme :
- 30 F par mois pour un revenu inférieur à 3740F
- 50 F par mois pour un revenu inférieur à 7615F
- 70 F pour des revenus supérieurs
- Le coût annuel du contingent pour le service incendie sera de 33884F, soit une augmentation d'environ 50%.
- Le compte rendu de la visite des pompiers laisse apparaître que plusieurs bouches ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur. Un courrier sera adressé au président du syndicat de l'adduction d'eau en y joignant le rapport.
- Mr Marguerite donne les comptes-rendus des dernières réunions du syndicat scolaire d'Evrecy et du Conseil d'école d'Avenay.
- Mr Regnault donne le compte rendu du syndicat d'adduction d'eau. Des travaux seront réalisés sur le château d'eau d'Amaye.

LE MOT DE L'ECOLE

Voilà bien longtemps que nous n'avions pas eu à débuter cet article sans avoir à vous faire part de nos inquiétudes par rapport aux effectifs de l'école.

La création du lotissement "le Mesnil d'Avenay" et l'arrivée de nouveaux habitants nous permettent enfin d'entrevoir l'avenir avec beaucoup plus de sérénité.

Nous tenons à remercier le Conseil Municipal qui a toujours eu à l'esprit la situation de l'école lorsqu'il a eu des choix à faire et Monsieur le Maire qui a beaucoup oeuvré ces derniers mois pour le maintien de la seconde classe. Nos remerciements vont aussi aux Parents d'Elèves et à leurs représentantes pour leur confiance et leurs efficaces initiatives.

Le visage de l'école a quelque peu changé cette année avec l'arrivée de beaucoup de nouveaux élèves et par conséquent de nouvelles familles. L'amalgame entre "nouveaux" et "anciens" s'est très bien fait tant au niveau des enfants que des parents puisque dès le 21 novembre, nous avons une nouvelle fois rempli la salle des fêtes à l'occasion de la soirée-choucroute.

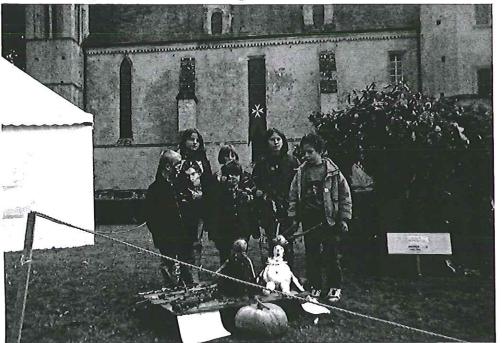
Il serait certes possible de faire encore mieux au moment de la préparation, mais nous ne pouvons ni ne voulons d'ailleurs obliger personne et chacun reste libre d'apporter sa contribution ou non à la vie de l'école.

La confection des costumes pour la fête de Noël a également permis de réunir quelques mamans de bonne volonté durant deux après-midi.

Les enfants quant à eux ont une fois encore mis toute leur énergie dans la préparation de cette fête. Ils ont eu le plaisir de présenter leur spectacle devant une salle comble, ce que nous n'avions plus connu depuis plusieurs années.

La vente des sapins a également connu une belle réussite, puisque nous vous avez commandé près de 60 arbres. Nous espérons que les acheteurs ont été satisfaits.

Malgré des trésors d'imagination et l'aide toujours précieuse de Monsieur Bernard PUPIN, l'école n'a pas réussi à gagner pour la deuxième année consécutive le premier prix du concours "Arcimboldo" organisé dans le cadre du Château Flore de Fontaine-Henry, au mois d'octobre. La deuxième place a toutefois récompensé nos efforts. L'honneur est sauf!



Octobre 1998
Château de Fontaine-Henry
Les enfants présentent leur
réalisation, sur le thème de la FLUTE
ENCHANTEE de W.A MOZART.

Les élections au Comité de Parents ont vu la réélection de madame Véronique FRANCOIS. Nous souhaitons également la bienvenue au Conseil d'Ecole à madame Nathalie HECTOR qui a été élue en remplacement de madame Micheline LECOCQ qui n'ayant (provisoirement!) plus d'enfant à l'école n'était pas rééligible. Nous la remercions de sa collaboration assidue durant toutes ses années de présence.

15

Petit retour sur l'année écoulée avant de conclure:

Les "grands" ont passé 16 jours à Valloire, en classe de neige, au mois de mars. La neige était présente et ils ont pu s'adonner aux joies du ski sans modération. Visites, conférences, découverte de la vie montagnarde étaient également au programme. Les enfants sont rentrés la tête remplie de souvenirs (et de connaissances utiles du moins l'espérons-nous).

La météo un peu plus clémente qu'il y a trois ans a permis aux "petits" de passer une agréable semaine en classe de mer, à Grandcamp-Maisy. Ils ont pu vivre au rythme des activités d'un port de pêche et profiter des plaisirs du bord de mer.

Nous vous communiquons pour terminer, les dates des prochaines activités de l'école:

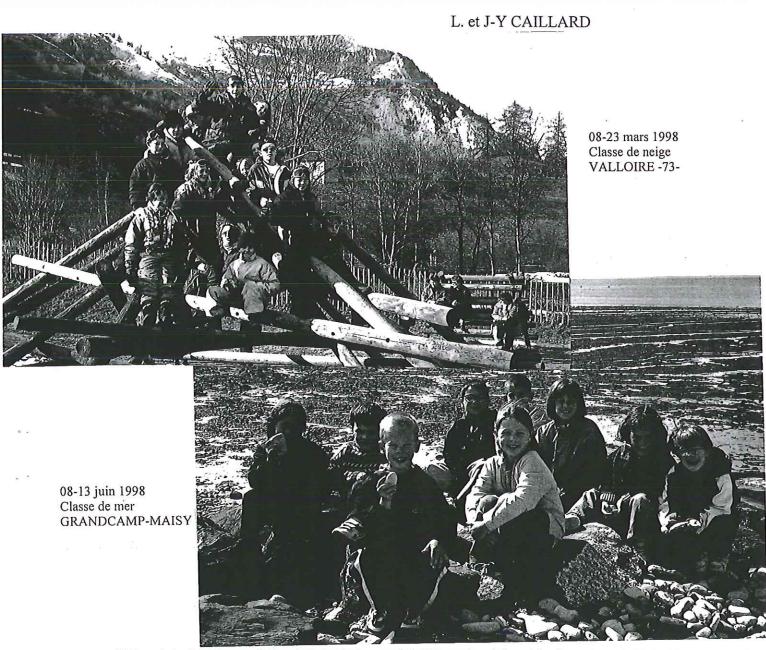
.Bal costumé.....le 20 mars 1999.

.Foire aux greniers.....le 09 mai 1999.

.Fête de fin d'année scolaire.....le 26 juin 1999.

Nous vous invitons également à venir nombreux aux 2ème Concours de Belote qui sera organisé par le Comité des Fêtes, le 06 Février 1999, puisque le bénéfice de cette manifestation sera intégralement versé à la Coopérative scolaire.

Les enfants se joignent à nous pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 1999.



N.B: certains lots de consolation de la tombola organisée à l'occasion de la soirée-choucroute n'ont pas été réclamés, tous les billets se treminant par 3 ont gagné un petit album-photo.

COMITE DES FËTES ET LOISIRS



Le 23 Octobre, ce dernier s'est réuni pour son assemblée générale. La composition du Bureau est la suivante :

Président: MARTIN Lucien

Vice Présidents : GENESLAY Gérard LECOURT Denis

Secrétaire: FARAILL François Dominique

Secrétaire Adjointe : LECOURT Annick :

Trésorière: LEBOUCHER Yannicke

Trésorière Adjointe : MARCHEGIANI Jeannine

Calendrier des différentes MANIFESTATIONS:

5 Décembre : 1er Concours de BELOTE

19 Décembre : Distribution du colis de Noël aux

24 Janvier : Randonnée Pédestre env 13 Km

...6 Février : 2éme Concours de BELOTE

6 Mars : 3ème Concours de BELOTE

10 et 11 Avril: Exposition Artistique.

25 Avril : Repas des Anciens

9 Mai : Foire aux Greniers

19 et 20 Juin CONCOURS DU PAIN dans le

cadre de la Kermesse.

12 Septembre: Concours de Pétanque.

Le bilan de l'année 97/98 reste positif malgré le manque de participation aus différentes activités. ..Le 15 ème Concours du pain a été couronné de succés encore cette année et ceci surtout grace à Radio France Normandie Caen et son animatrice" JULIA " que vous écoutez tous et que nous avons la chance d'avoir comme habitante d'AVENAY. En effet une émission en direct le samedi sur le sîte du Concours nous a permis de toucher beaucoup d'auditeurs qui se sont déplacés

le Dimanche pour visiter notre Expositions.Merci encore à toute son équipe.

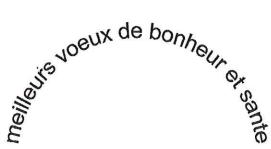
Nous tenons aussi a remercier les Boulangers, les Professeurs de l'école de Boulangerie et son Directeur Mr MARIE pour leur dévouement à notre Concours tant le samedi pour l'émmission en direct que le dimanche de 6 à 18 Heures pour la fabrication de pain et viennoiseries tant appréçiés par les visiteurs.

Noue n'oublierons pas bien sur les Membres du Club du 3ème Age ainsi que tous les bénévoles qui nous aident à tous niveaux que ce soit et sans qui nous ne pourrions assurer cette manifestation.

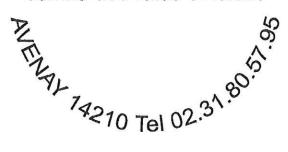
Notre premier Concours de BELOTE sans être exceptionnel a réuni 32 doublettes. Nous rappelons que sur les 3 Concours, celui ayant fait le meilleur bénéfice, ce dernier sera versé entièrement à la COOPERATIVE SCOLAIRE, permettant ainsi aux enfants de l'école de profiter d'activités diverses telle que Classe de Mer où de Neige suivant les années.

Le 12 Décembre nous allons mettre les illuminations de NOËL.

Nous vous invitons, espérons le nombreux à notre randonnée pédestre le 24 Janvier prochain. Environ 12 à 15 Kilomètres dans une bonne ambiance et à votre rythme, c'est avant tout une promenade dans la bonne humeur. Un chocolat ou un vin chaud vous seront servi à l'arrivée. Venez nombreux perdre les calories gagnées trop facilement pendant les Fêtes.



comité des fêtes et loisirs



VIVE LE TENNIS CLUB D'AVENAY

Pour l'année 1997-98, bien que le temps ne s'y prêté pas, le tennis club se félicite du nombre d'adhérents : 31, et se réjouit de se retrouver aussi nombreux à la saison.

Nous vous rappelons que le tennis est ouvert à tous et que pour toutes suggestions et tous renseignements, nous sommes à votre disposition. N'hésiter pas à nous contacter*.

TARIFS

_ Adultes et enfants extérieur des habitants d'avenay : 100FF

_ Enfants de moin de 12 ans : gratuit (mais obligation de jouer avec un adulte)

_ Enfants entre 12 ans et étudiant : 50FF

_ Visiteurs : 200FF

_ Cadenas : 35FF

_ Clef du cours : 15FF

Pour les <u>adhérents</u>, nous vous prions de bien vouloir <u>rapporter la clef du cours</u> en échange de la nouvelle.

Dans l'attente de vous revoir, L'EQUIPE DU TENNIS VOUS SOUHAITES A TOUTES ET A TOUS, FUTURS ADHERENTS DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE.

* Coordonnées: Mr GABRIEL Jean Louis 2, rue de la mare 14210 AVENAY. Tel: 02.31.08.04.24

ASSOCIATION LOISIRS CULTURE

ET ACCUEIL DU 3^{Eme} AGE D'AVENAY

Douze mois se sont écoulés depuis la parution de notre dernier bulletin communal. Il est dommage d'avoir à regretter les années qui passent mais c'est tout naturellement la vie. «Si l'on pouvait arrêter les aiguilles». Mais elle est encore plus difficile pour celles et ceux d'entre nous qui souffrent moralement et physiquement et à qui nous souhaitons courage et confiance.

Commençons maintenant par un condensé de nos activités 98.

A l'assemblé générale de <u>Janvier</u>, 48 personnes ont renouvelé leur adhésion et leur soutien à notre association. Pas si mal pour un petit club comme le nôtre. Bilan financier et moral étaient très satisfaisants.

<u>Février</u> est toujours consacré à notre jeu du loto qui est attendu par les «Fans» de ce jeu.

En <u>Mars</u>, il fait toujours froid. Nous avons choisi d'accueillir la troupe colorée de Potigny très performante avec ses acteurs amateurs, ses danseurs et ses chanteurs. Une journée bien agréable pour les 55 personnes présentes puisque les clubs voisins n'ont pas hésité à se joindre à nous.

Avril était calme et n'a connu que notre réunion mensuelle et une réunion de secteur préparée par la Fédération des Aînés Ruraux du Calvados qui nous apporte conseils et soutien moral.

En <u>Mai</u>; fait ce qu'il te plaît. En effet il nous a plu de partir en randonnée pédestre de 7 km environ. Après l'effort, le réconfort : nous nous retrouvions tous à l'auberge de Noyers -Bocage pour un repas apprécié de tous.

<u>Juin</u> nous procure le plaisir de travailler ensemble, Jeunes et Aînés dans une super ambiance pour la réussite de notre kermesse et Fête du pain. Cette année encore nos efforts furent récompensés puisque nous avons le plaisir de recevoir une belle image de 7350 F de la part du Comité des Fêtes, que nous remercions très chaleureusement.

Cela nous avait stimulés car le 25 du même mois, à 6 heures du matin nous étions 49 personnes à partir pour Paris pour visiter la Maison de la Radio, bien pour les uns, trop technique surtout pour les dames. Qu'à cela ne tienne!

Nous étions impatients de nous rendre dans un restaurant spectacle intitulé «Tahiti soleil».

Beaucoup de personnes se souviendront de l'animation assurée par les serveuses tahitiennes. Il fallait voir les yeux écarquillés et le sourire de ces messieurs lorsque celles-ci venaient s'asseoir sur leurs genoux et les inviter à danser. Ils semblaient avoir retrouvé leurs 20 ans. Ce fut une journée mémorable.

Et nous nous séparions pour deux mois de vacances réservées aux sorties et surtout à la famille.

Et <u>Septembre</u> est revenu à grands pas. Et nous avons voulu fêter les 20 ans de création de notre Club et les 15 ans de service de la Présidente. Ce fût tout simplement une magnifique journée.

Le repas et l'ambiance étaient parfaits et le comble de l'émotion fut total lorsque je reçus (excusez-moi) un superbe magnétoscope offert par tous les adhérents et les personnalités présentes. C'est et sera un souvenir personnellement inoubliable.

Les émotions passées, <u>Octobre</u> s'est écoulé calmement pour les joueurs de toutes sortes : cartes, dominos, Scrabble, rumikub... etc.

Novembre a été le rendez vous de plusieurs membres du Conseil d'Administration pour se retrouver en réunion de secteur de la Fédération qui nous permet d'étudier les conseils et les réalisations de projets. Le sujet est vaste : Responsabilité civile et cotisation pour les voyageurs de l'extérieur, Assurances pour les voitures transporteuses, Assemblée générale, Dictée des Aînés, Don d'organes, Banque alimentaire, Pack eurêka pour la mémoire, Présence verte pour les alarmes des malades, Assurances personnelles de Mutalia, Euro, Dépendance, etc...etc...

Il est intéressant de se recycler de temps à autre.

<u>DECEMBRE</u> se terminera avec le plaisir de recevoir le traditionnel colis de Noël que le Comité des Fêtes a la bonté de nous offrir tout comme le repas des Anciens, très apprécié de Nous Tous.

Tous nos chaleureux remerciements pour ces gestes généreux.

Le 18 de cé dernier mois, nous finirons l'année 98 en répondant à l'invitation du Festival de Noël qui nous propose la visite du Mémorial suivi d'un repas commun et ensuite d'une séance de cirque Médrano.

Et nous nous quitterons en trinquant à la santé de tous nos Aînés et en partageant une soupe à l'oignon bien chaude à notre retour.

Et la coutume est de vous souhaiter une bonne et douce année 99!!

La Présidente,

Mme BAZIN

Chers amis de l'ICL,

Comme chaque fin d'année, le temps est venu de faire une pause pour les fêtes permettant de se souvenir des bons et mauvais moments de l'année, et d'envisager sereinement la nouvelle année.

En 1998, votre association intercommunale vous a proposé diverses activités qui ont été plus ou moins bien fréquentées. Nous vous rappelons que les membres du Conseil d'Administration restent à votre disposition pour envisager des activités qui vous intéressent particulièrement.

Les cours d'allemand continuent de passionner une trentaine d'acharnés de la langue de Goethe grâce au dynamisme et au dévouement de Marie Claire et Baldur. Un grand merci à eux.

Nous vous rappelons qu'une dizaine de bénévoles assure la permanence de notre bibliothèque de la Maison des Tilleuls à Amayé sur Orne. Celle-ci regroupe plus de 2000 volumes et nous sommes à votre disposition pour vous procurer le livre de votre choix. Nous vous informons que le Conseil Général du Calvados nous a attribué par l'intermédiaire de la Bibliothèque Départementale un lot important d'encyclopédies, dictionnaires et atlas de toutes sortes, qui seront à votre disposition à partir du mois de février 1999.

L'animation danse de salon s'est poursuivie jusqu'au mois de juin à Trois Monts. La reprise de l'activité n'a pas été possible faute d'animateur, mais elle reste dans les « cartons » pour lès années à venir.

Mai 1998 aura été enfin l'occasion pour nos amis de Johannesberg de découvrir la Normandie sans pluie, tempête et orage et surtout sans retard sur le programme annoncé. Un grand merci à toutes les familles d'accueil.

L'expérience du thé dansant sera certainement renouvelée, car malgré le peu de publicité plus de 60 personnes se sont retrouvées à Vacognes Neuilly pour passer un après-midi agréable

Un petit regret pour la faible participation des aînés à l'après-midi récréative que nous avons organisé. Il faudra sans doute tirer prochainement les conséquences du peu d'intérêt soulevé par cette activité.

Le 6 décembre 150 enfants de nos communes se sont retrouvés autour de Saint Nicolas et ont participé au goûter offert par l'association. Le marché de Noël, pour la première fois, dans un lieu couvert et chauffé a confirmé le succès des années passées.

Dès à présent vous pouvez noter que notre voyage en Allemagne aura lieu en mai 1999. (Week-end de l'Ascension, et si vous avez déjà votre agenda pour l'an 2000 réservez dès à présent le premier week-end de juillet où nous irons fêter les 800 ans de Johannesberg.

Merci à tous pour votre fidélité et votre soutien.

Bonne et heureuse année 1999!

F.D. FARAILL

PRATICIEN DE SANTÉ CHROMOTHÉRAPEUTE RADIESTHÉSISTE-MAGNÉTISEUR

SUIVONS LA SAGESSE DES ANCIENS

I, rue de la Mairie - 14210 AVENAY Tél./Fax : 02 31 08 00 01

La sagesse des «ANCIENS» est un trésor! Leurs conseils sont toujours d'actualité. Nous pouvons sans risque les appliquer ou les adapter à notre vie d'aujourd'hui.

Dans la manière de se nourrir il y a tant à dire que cette page ne peut évidemment pas suffir; mais : «Manger ce qui pousse dans notre terroir et dans la saison». Sous entendu éviter l'exotisme et les conserves pas maison (dans la mesure du possible).

Chacun ayant des besoins spécifiques liés à l'âge, l'activité ou ses moyens, il ne peut y avoir de «standard».

Mais n'oubliez pas de commencer la journée par un petit déjeuner suffisant .Mangez des fruits (de saison) entre les repas car à la fin de ceux-ci, ils provoquent une fermentation qui perturbe la digestion.

Au cours des repas principaux, consommez les légumes crus et cuits de préférence à la vapeur pour conservez les vitamines. Assaisonnez avec de l'huile d'olive ou de colza 1ère pression à froid (pour les acides gras essentiels) persil, ail et oignons frais (si vous le supportez).

Variez les protéines : viandes rouges et blanches, poissons, œufs et fromages de préférence à pâte cuite genre Comté, Emmenthal, mi molette, Saint Paulin, etc. ...

Manger de tout <u>un peu</u> et <u>un peu</u> de tout. Occasionnellement faites la fête et soyez très raisonnable après, pendant la semaine qui suit. Prenez le temps de mastiquer longtemps les aliments avant d'avaler, buvez à température en mâchant 3 ou 4 fois les liquides également.

En conclusion : «MACHES ET RIS» = prenez le temps de manger et dans la joie car le stress est un poison !

ABBE BERNARD LECLERCQ

Presbytère de Vieux 8 Rue Saint Laurent 14930 VIEUX

Tél: 02.31.26.91.21



Chers Amis,

Je vous annonce une grande nouvelle : «Un sauveur vous est né !» Bientôt Noël, le vendredi 25 décembre avec la grande veillée au gymnase de Feuguerolles , (la 11ème) à 21h30.

Ne vidons pas les fêtes chrétiennes de leur substance. Ainsi par exemple, dans plusieurs pays d'Europe, on commence à oublier la Toussaint pour célébrer le païen «Halloween» et pour la fête de la Nativité du Christ on ne parle plus que du père Noël... C'est aux chrétiens de réagir pour préserver le sens profond des fêtes qui célèbrent les mystères centraux de notre foi.

J'invite les parents à une réflexion sur leurs petits pour lesquels ils ont demandé le Baptême : seront-ils de futurs incroyants ?

Le rythme de la vie, la multiplicité des tâches mais surtout la matérialisation de nos manières de vivre font que l'éducation de la foi des tout-petits a comme disparu de la préoccupation de nombreux parents. Les problèmes psychologiques, les questions de santé semblent être devenus tellement prioritaires qu'il n'y a plus de places pour la moindre parcelle de religieux.

Pourtant c'est dans la période précieuse des acquisitions fondamentales (apprentissage du langage, des relations affectives, prise de consciences de soi et du monde extérieur), que l'enfant doit être mis aussi dans une ambiance de foi et de référence au sacré.

Si donc, dans toutes les premières années, les premières étapes de la vie du petit ne baignent pas dans un climat de foi, il est sûr qu'à 5, 6, 7, 8 ans, tout ce qui est du domaine de la foi apparaîtra à l'enfant comme un univers étranger dans lequel il ne pénétrera pas. Les difficultés que rencontrent les catéchistes révèlent la gravité du problème. On ne plante pas des fleurs dans un désert de sable...

C'est au niveau de la prière surtout que l'on mesure l'absence de cette éducation première de la foi.

Les tout-petits sont sensibles au sacré, ils acceptent Dieu comme ayant eu une existence, ils savent lui parler, le remercier, prendre des attitudes de respect, de prière, joindre les mains, regarder une image religieuse, une icône, une statue...Dieu parle en effet à chacun dans sa langue : vieux ou jeunes, lettré ou analphabète, savant ou handicapé, pourquoi ignorerait-il le langage des tout-petits ?

La naissance d'un enfant, son éducation religieuse première doivent être considérées par un foyer chrétien comme des événements de la foi qui interrogent un papa et une maman et engagent leur responsabilité depuis le Baptême de leur enfant.

Comment réaliser cette éducation ?...

Par exemple : le tout petit est un miroir fidèle. L'essentiel est l'exemple de la prière. Par une initiation aux gestes et aux attitudes de la prière. Apprendre une vraie relation avec Dieu, le remercier, lui demander pardon ou même rester silencieux en sa présence : apprendre le silence, le faire aimer !
Une initiation progressive aux mystères de la foi : le Père, créateur, Jésus le Fils, Dieu et Homme, (pas le «petit Jésus»), l'Esprit qui vit en nous. L'enfant est capable d'entrer dans ces mystères et de s'en émerveiller.

Les parents ont à leur disposition des illustrés très adaptés et des abonnements comme «Arc en ciel» ou «Bouton d'or»...crucifix, statuette de Marie, crèche, icône, «coin prière» dans une chambre, célébrations paroissiales pour les fêtes, accompagner les parents et les grands le Dimanche à la messe, que d'occasions à saisir pour un éveil religieux plein de promesse!!

Je vous annonce une bonne nouvelle :

UN SAUVEUR VOUS EST NE!

Amitié et bonne année!

Bernard

N.B. Ecoutez RCF RADIO CHRETIENNE EN FRANCE! Caen: 94,9. En France, 50 Radios, 24 H sur 24, déjà un million d'auditeurs!





Association des Familles Actives Pour l'Emploi des Jeunes.

Place de la Mairie 14 930 MALTOT Tél / Fax :02 31 26 98 17

CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION

Sa nature: une Association Familiale intercommunale.

<u>Un territoire</u>: 6 communes : Amayé, Avenay, Eterville, Feuguerolles-Bully, Maltot, Vieux . <u>Un réseau</u>: avec des familles ,des demandeurs d'emploi (jeunes et moins jeunes), des personnes soucieuses d'aider bénévolement les demandeurs d'emploi (jeunes ou non) et leur famille notamment : des élus locaux, des militants associatifs, syndicaux, culturels ou autre, des chefs d'entreprise, des jeunes.

Son but:

Constituer et animer un réseau de solidarité de voisinage qui assure un service bénévole aux demandeurs d'emploi (jeunes ou non) et à leur famille dans les communes concernées.

Son action:

1/ Un soutien moral.(écoute, appui pour aider à « faire face ».)

2/:Un appui technique. (donner les atouts pour réussir l'accès à l'emploi.)

- aide personnalisée et ateliers techniques (CV, entretien d'embauche,...)

3/ Une gestion d'offres d'emploi locales (identification des offres, transmission rapide aux intéressés par affichage ou téléphone)

4/ Une réflexion sur tout ce qui peut être fait pour favoriser l'emploi des jeunes, et moins jeunes, de nos communes.

VENEZ NOUS REJOINDRE...!

Qui que vous soyez, vous pouvez être utiles aux personnes de nos communes en recherche d'emploi.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!...

Ensemble, nous constituons un réseau d'acteurs et d'activités qui peut être très efficace.

Les lecons de 2 ans de fonctionnement

La solidarité concrète, active et quotidienne au niveau local, c'est efficace!...:

- 121 personnes ont sollicité le concours de l'AFAPEJ, moins de 10 sont sans activité au 15 décembre 1998

Mais aussi, des liens de solidarité se créent entre les personnes des communes, bien au de là des questions de l'emploi.

COMMENT JOINDRE L'AFAPEJ?

Soit par téléphone

Pour premier contact ou prise de rendez-vous :

Au Tél Rép./fax de l'AFAPEJ: 02 31 26 98 17 En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur, nous vous rappellerons rapidement.

Soit pendant les permanences

Pour un entretien avec un responsable de l'AFAPEJ

Les I^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois de 10heures 30 à 12 heures. Salle de la mairie de Maltot

PETITES ANNONCES

A VENDRE

1 Beau gaz de camping 3 feux = 300F

Crochet d'attelage 205 ou autre = 250F

1 Radiateur électrique à bain d'huile tout neuf = 100F

s'adresser : Mme YVONNE DURAND

4 RUE DE L'ECOLE

14210 AVENAY

TEL 02.31.80.45.22



VOUS PROPOSE:

FOIE GRAS DE CANARD, FRAIS, SEMI-CONSERVE, CONSERVE PATE DE CANARD CONFIT DE CANARD MAGRET CIVET DE CANARD

A VENDRE

Grand Aquarium

Prendre contact avec

Mme Leroy à AVENAY

Tél: 02.31.80.57.82

Tous les objets proposés ci-dessous sont NEUFS (gains concours)

9	- Cafetière Philips Café délice HD 7600 (10/15 tasse	s) valeur 289 F cédé 199 F
10	- Cafetière Rowenta Café forma (6/9 tasses)	valeur 249 F cédé 169 F
25	- Tefal Multicrêpes Party	valeur 299 F cédé 199 F
%	 Mini hachoir Moulinex illico 	cédé 100 F
91	- Mixer Seb Prep'line 150	valeur 150 F cédé 100 F
Ô	 Fer à repasser Aquagliss 300 Turbo pro 	valeur 399 F cédé 299 F
	- Radio cassettes Audiosonic TB 5045	valeur 149 F cédé 99 F
9	- Radio réveil SW202	valeur 89 F cédé 45 F
50	 Ponceuse vibrante Black et Decker KA 273 	valeur 399 F cédé 299 F
	- Messager Tam Tam NRJ	valeur 690 F cédé 390 F
e!	- Tente Dôme 2 places	valeur 199 F cédé 100 F
ě	- CD 16 titres Eros Ramazzotti	valeur 123,90 F cédé 60 F
9	 K7 Vidéos : - " Le roi Lion " (Walt Disney) 	valeur 159,95 F cédé 100 F
	- " Assassins " (S. Stallone/A. Banderas	s) valeur 85,95 F cédé 50 F
	 "Ultime décision " (K. Russel/S.Seaga 	l) valeur 85,95 F cédé 40 F
	- B.D. Tintin et les Picaros	valeur 39,90 F cédé 25 F
(9	- Ballons de foot, de basket cédé 50 F pièce	

Pour tous renseignements s' adresser à Alain ou Marie Mennessier, 29 rue du 4 Août tél. : 02 31 80 42 25 ou 06 80 99 35 75

Pour les amateurs de "San Antonio", sachez que nous proposons des éditions de différentes époques à 8 F pièce (60 F les 10).

A VENDRE

- 1 Crochet d'attelage pour Renault 5 ancien modèle
- 1 Batterie 260 ampères pour R 5 supercinq

S' adresser à : PUPIN Denis

11 Rte d'Amaye sur Orne

14210 AVENAY

<u>Tél</u>: 02.31.08.04.62



JEAN-LOUIS QUILLOT

Economiste de la Construction BATIMENT BY TRAVAUX PUBLICS

THERVIENT DAYS TOUT PROTEST DE CONSTRUCTION HEUVE OU ARGIGNAE AVEC OUS AMS LA CollABORATION D'ARHUTECTE DANS HAS MARCHES PUBLICS OU PRIVES

DOMAINES D'INTERVENTION.

- Plans
- METRES
- EVALUATIONS DES TRAVAUP
- Depot Permis De Construire
- APPRL D'OFFRE
- MARCHE DE TRAVAUX
- MAITRISE D'OGUYRE.

- Estimation DE Construction Ancienne
- DECLARATION DE PERTE DANS SINISTRE
- EXPRRITISE
- ASSISTANCE "MATTER DOUVEAGE"

Cidex 34 - 14210 AVENAY - Tél. et Fax 31 80 61 51 SIREM. 418 186 587

A.C.C.S.F. Ecole du Chef d'entreprise

Association des Cadres pour les Compétences

Services et Formations

Organisme de Formation enregistré sous le n° 25.14.00947.14 HABILITATION CHRAVE CONTRIL 12: 14.01 CONVENTIONHEE BHIPHS TEUNE 1999

Siège Social: 2 Route d'Esquay-Notre-Dame Cidex 34 14210 AVENAY TEL FAX . 31 80 61 51

> Consuit EM DIRECTION GENERALE D'ENTREPRISE LA SPOCIATION INTERVIENT Plus PARTICULIEREMENT. ER: CRRATion, REPRISE ET DEVELOPPEMENT D'EMPREPRISES Posliques Privais on Ashociativas.

DOMAINES D'ENTERVENTIONS:

- TURIDIQUE
- RESSOURCES HUMAINES
- Fiscal
- ETUDE DE MARCHES
- SOCIAL
- INFORMATIQUE
- FINANCES MARKETING
- INTERNAT
- Association déclarée à la préfecture du Calvados le 11 octobre 1991 J.O. du 6 Novembre 1991

